

## **LA PLACE DE LA MIGRATION DANS LES RELATIONS EURO-MAGHREBINES**

Mr. Hassen Boubakri  
*Professeur, Université de Sousse - (Tunisie)*

Je voudrais signaler au début que les rapports, les études et les projets autour de la question migratoire se sont multipliés ces dernières années, et que ces recherches ou ces projets ou ces programmes sont pilotés ou conduits par des institutions nationales ou internationales, ou en partenariat entre les institutions nationales et internationales. Je crois que plusieurs parmi vous savent très bien qu'il y a pas mal de projets qui sont autour de la question, basés sur deux entrées fondamentales : la question migration et développement, mobilisation des transferts migratoires, développement des régions d'origine ; à ce niveau-là les organisations internationales comme le PNUD ou l'OIM, souvent en partenariat avec les autorités tunisiennes, conduisent depuis 2 ou 3 ans des projets comme IMAD, le projet autour des jeunes et de l'emploi, qui sont destinés à la mobilisation des transferts des régions d'origine et la mobilisation des diasporas immigrés pour le développement des régions d'origine et pour le développement des échanges entre les deux rives de la méditerranée.

L'OIT conduit aussi pas mal d'études dans un cadre régional africain. Il y a un projet sur la migration et le marché du travail et son développement en Afrique du Nord et de l'Ouest, les résultats sont sur le site de l'OIT, j'ai contribué à cette étude aussi avec l'Institut National des Etudes Sociales ; le HCR aussi conduit des études, et la Tunisie fait partie des pays qui ont fait l'objet des analyses de la question migratoire et la relation entre migration économique et

migration des réfugiés. Je vais essayer à partir de toutes ces études de mettre l'accent sur la place de la migration dans les relations euromaghrébine. En premier lieu, nous savons tous que la relation entre mobilité, migration et tradition migratoire est très importante et que dans l'histoire méditerranéenne, les traditions migratoires, les échanges migratoires du Sud vers le Nord et du Nord vers le Sud ont contribué à construire ou à identifier les relations entre les deux rives de la méditerranée ; peut être l'une des questions très importantes c'est la question de la relation entre migration et développement ; il me semble dans ce cas que la question transfert dans ces relations avec le développement et les équilibres économiques ou macro-économiques dans les pays d'origine est importante, mais il me semble que tout le monde est d'accord sur l'idée que les transferts sont très importants, par exemple rien que pour le cas de la Tunisie beaucoup parmi vous le savent, même les chiffres officiels ne représentent que la moitié de la réalité: selon les analyses et les conclusions des institutions internationales pour la Tunisie, en 2009, par exemple, la banque centrale affirme que la Tunisie a bénéficié en terme d'économie de travail, de 2.8 milliards de dinars tunisien; c'est à peu près 1.8 milliard d'euros, et ce chiffre qui est énorme selon les estimations de la Banque mondiale, ou de la BAD (Banque Africaine de Développement) qui ont toutes deux réalisé une étude comparative sur l'Afrique et sur les pays d'origine des immigrés. Même en Asie, ils ont démontré que les chiffres qui sont annoncés par les institutions publiques ne représentent généralement que 40 ou 50% de la réalité puisqu'il y a les transferts en nature et surtout le transfert informel de différentes natures. Si la Tunisie en reçoit au moins 4.5 milliard de dinars, c'est quant même le double de l'aide publique au développement, le double des investissements directes étrangers par exemple en 2009, et en

moyenne 4 à 5 fois parfois le montant de l'aide publique au développement, et je crois que la meilleure façon de se rendre compte de l'importance de l'impact de ces transferts, il faut essayer de les voir à partir de la base, c'est-à-dire à partir du bas de l'échelle, au niveau micro-géographique et microsociologique, et là vous pouvez voir quel est l'impact des transferts à l'échelle des familles, des ménages, des zones d'origines, des localités, des villages, des campagnes, des réseaux sociaux, des familles élargies, et combien c'est fondamental pour eux. Il me semble que les actions, les programmes, les projets institutionnels, qui sont destinés à développer les régions d'origine d'une différente façon et dans différents cadres n'arrivent pas à répondre au caractère massif des besoins dans les pays d'origine. Et je dirais que peut être pour un peu mieux avancer dans ce sens il faut adopter la logique de défense souterraine qui a été développée en Europe et qu'ont appliqué l'Espagne, le Portugal et la Grèce, et que développent maintenant les pays de l'Europe de l'Est. Ce n'est pas des actions pilotes, ce n'est pas du saupoudrage; ce sont des actions structurelles de fond qui touchent de larges couches, et là je crois que la relation entre emploi et migration peut être un beau moyen pour justement faire en sorte que ces actions, ces programmes, cette migration organisée ne se limitent pas à quelques exemples, à quelques actions pilotes ou à quelques programmes localisés. Il faut mettre en place des méthodologies et une approche de recherche de meilleurs résultats, mais il faudrait un certain moment pour élargir; mettre les moyens pour justement arriver à faire en sorte que cette coopération ait des impacts plus massifs à l'échelle sociale et à l'échelle économique.

L'autre élément c'est aussi la dimension sociale et familiale qui me semble garante d'une plus grande solidarité d'une coopération entre le Sud et le Nord, car vous le savez très bien maintenant on

passé à l'âge de ce qu'on appelle la diaspora on n'est plus au niveau des familles, à l'âge de la diaspora maghrébine dans l'espace européen ; puisque nous savons pratiquement que 80 ou 85% de l'immigration marocaine est en Europe, 80 ou 85% de la migration tunisienne est en Europe et 90 ou 95% de l'immigration algérienne est en Europe; donc on n'a pas le choix, notre partenaire à ce niveau-là c'est l'Europe, et c'est pour ça qu'il est important d'être attentif au fonctionnement, aux logiques, aux frustrations des diasporas maghrébines; pourquoi je ne parle pas de migration de communauté mais de diaspora ? dans le sens où maintenant ces diasporas ont les moyens, ont leurs réseaux économiques, leurs réseaux scientifiques, leurs réseaux de compétence, aussi elles sont capables de mobiliser, elles mobilisent des réseaux de compétence qui doivent être aussi dans le cadre de la problématique migration et développement, qui doit être un peu orientée et valorisée pour servir l'objectif commun qui est le développement des régions d'origine, et le développement des pays d'origine, c'est pour cela qu'il faut dire qu'il faut développer et encourager plutôt cette dynamique diasporique, parce qu'elle est facteur de développement humain et de cohésion sociale. Ce n'est pas seulement en Tunisie ni en France, c'est la cohésion sociale dans l'ensemble de l'espace méditerranéen que nous cherchons à promouvoir.

Cela nous emmène à l'un des sujets brûlants que tous le monde occulte ou essaye d'ignorer ; il me semble qu'on discute beaucoup cette année autour de la question du Niqab, autour de l'Islam, autour de la Burqa, autour du minaret..., j'ai l'impression que c'est une réserve de conflits entre le Nord et le Sud, et que ces conflits peuvent se développer autour de la question de la religion et des pratiques religieuses ; je crois que la question du Niqab, la question des minarets est plus révélatrice de cette crispation que l'on voit au Nord, comme

on voit des crispations également religieuses, qui se développent dans les milieux diasporiques, dans le milieu de la diaspora maghrébine musulmane ou arabo-musulmane en Europe ; mais en réponse à cette crispation, il me semble qu'il est important qu'on discute ; ce sont des dimensions politico-culturelles qui ne peuvent que contribuer à faire en sorte que les relations soient plus rigides et plus crispées.

J'arrive à mon deuxième axe sur lequel je voudrais insister, celui du manque de volontarisme au niveau de la question migratoire, en matière de gestion de la circulation des ressources humaines et surtout des compétences qu'on appelle d'une manière général les diplômés. Pourquoi ? Parce que l'Europe ne cesse de dire depuis le rapport de l'ONU sur les perspectives démographiques en Europe et dans les pays du Nord, qu'on a besoin de main-d'œuvre de toutes les catégories, pas seulement des diplômés, d'ailleurs quant on regarde par exemple les besoins en Allemagne, on voit que les travailleurs saisonniers qui viennent en Allemagne ne travaillent pas seulement dans l'agriculture, dans les domaines forestiers ou dans la pêche, ils travaillent aussi dans la restauration et dans tous les emplois qui ne nécessitent pas de qualifications. Et pourtant, on sent qu'il n'y a pas une politique conséquente et volontariste pour permettre un plus grand accès aux marchés du Nord pour les populations du Sud.

L'Europe ne doit pas limiter l'ouverture de ses marchés devant ses voisins du Sud, c'est-à-dire le Maghreb, il faut qu'il y ait un plus pour favoriser une «migration massive» si j'ose dire, vers les marchés du travail du Nord, il faut trouver les moyens politiques, les initiatives et les volontés, pour mieux ouvrir les marchés d'emplois du Nord pour les populations voisines du Sud de la méditerranée, sans que l'Europe ne ferme totalement la porte à d'autres migrations. L'Europe est une grande puissance économique, même si c'est un ensemble

géographique commun, elle n'est pas un pays, donc elle doit ouvrir ses portes aux autres migrations et accueillir d'autres migrants, mais en même temps le voisinage méditerranéen avec ses traditions migratoires et ses conditions particulières doit avoir un traitement de faveur.

Je voudrais aussi insister, dans ce face à face entre l'Europe et la rive sud de la méditerranée, le Maghreb surtout ; c'est le traitement de la question migratoire sur l'axe ou le triangle migratoire «Tunisie, Libye, Italie» surtout qu'on voit bien que le traitement et la gestion des flux n'est pas du tout le même, les logiques des politiques migratoires ne sont pas les mêmes que sur l'axe Espagne/ Maroc par exemple.

Depuis Barcelone, la gestion des flux migratoires a changé, la Tunisie par exemple a changé totalement sa législation pour mettre en place une loi qui est quand même assez rigide et sévère pour les migrants comme pour les Tunisiens ; disons que la Tunisie a rejoint la logique des politiques migratoires européennes dans le sens où ils ont adopté ou intégré les objectifs de la politique migratoire à travers ce qu'on peut appeler une logique donnant-donnant, c'est-à-dire des accords qui devraient en principe être en faveur de la Tunisie; mais quand je vois les résultats des accords migratoires entre la Tunisie et l'Italie par exemple, et je vois les derniers chiffres qui sont de 400 ou 700 migrants pendant toute l'année : je dis que c'est insignifiant ; les responsabilités sont bien sûr partagées dans le sens où il y avait des problèmes réels de gestion des flux et de la coordination institutionnelle ; ce n'est pas par mauvaise volonté ni d'un côté ni de l'autre, c'est la logique de fonctionnement des administrations Italiennes et Tunisiennes qui ont fini par aboutir à ces résultats qui sont maigres. C'est l'une des plus mauvaises années de l'application de

l'accord migratoire, où on n'a enregistré que 700 départs pour 3000 ou 4000 migrants en moyenne par an. Avec la France, si cet accord de gestion concertée échoue ou ne fonctionne pas bien, ça aura de graves conséquences.

Du côté de la Libye, on ne voit pas les choses de la même façon, la Libye n'a pas besoin de l'Union européenne, ni des projets de développement, et dans ce cas là, la Libye joue sur son rôle de gendarme et de gardien des portes de l'immigration. Il existe des recherches qui ont faits un parallèle clair entre, d'un côté, la politique de rapprochement entre l'Union Européenne et la Libye et de l'autre la politique Libyenne de gestion et de contrôles des flux.

J'ai ici avec des dates précises ce qui se passe à peu près dans les relations euro-libyennes, et le traité d'amitié entre la Libye et l'Italie n'est que l'exemple concret de ce rapprochement basé sur les intérêts économiques et les intérêts financiers plus que sur des considérations à caractère humanitaire.

Pour terminer; je voudrais revenir sur un point ; c'est que la gestion des flux migratoires en plus de la bonne volonté nécessite la transparence, car il ne suffit pas de faire des discours lors des conférences ou des réunions bilatérales gouvernementales de dire gestion concertée, coopération et après on se retrouve avec des directives, des lois et des politiques européennes qui nous sont imposées, qui sont faites et construite dans les murs de la Commission européenne ou dans les pays partenaires ; je crois que la question nécessite plus de concertations et un débat plus approfondi.